



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Agriculture : budget

Question écrite n° 6531

Texte de la question

M. Lucien Guichon appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la réduction envisagée de l'aide que l'État verse à la Fédération nationale des foyers ruraux, réduction qui serait reconduite dans le projet de budget 1994. Il lui rappelle toute l'importance de l'action de la FNFR dans la vie des zones rurales, et lui demande s'il est possible d'envisager une révision de la décision pour tenir compte de la volonté affichée par le Gouvernement de maintenir l'activité dans les secteurs ruraux, et singulièrement dans ceux qui sont le plus menacés.

Texte de la réponse

Les propositions du ministère de l'agriculture et de la pêche pour la loi de finances 1994 et les débats parlementaires ont permis de maintenir les crédits du chapitre 43-23 destinés au soutien des activités associatives au niveau de ce qui avait été voté lors de la loi de finances initiale 1993. Par ailleurs, face aux enjeux que pose l'évolution du monde rural, le ministère de l'agriculture et de la pêche s'apprête à engager une large concertation avec les mouvements associatifs pour définir de nouvelles perspectives, mais également de nouvelles règles pour mieux organiser la coopération entre les associations et les pouvoirs publics. Ces mesures devraient conforter le rôle fondamental des associations dans le développement rural comme acteurs de la vie sociale et culturelle et porteuses d'innovation, voire de diversification des activités économiques.

Données clés

Auteur : [M. Guichon Lucien](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6531

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 1993, page 3390

Réponse publiée le : 10 janvier 1994, page 125